

trigone

EAU DECHETS ASSAINISSEMENT

Syndicat Mixte du GERS

CS 40509

32021 AUCH CEDEX 9

DELIBERATION n° CS 03 10 23
Séance du Mardi 24 octobre 2023
Collège déchets**BUDGET DECHETS**
MISE AU REBUS DU BIEN N°2004-038**Nombre de membres**

En exercice : 8

Présents : 7

Procuration : 0

Absent : 1

Date de la convocation

Le 17 octobre 2023

Date d'affichage

Le mardi 24 octobre 2023 à 9 heures, les membres du Collège Déchets du Syndicat TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY :

Présents : M. Francis DUPOUEY, M. Jacques FAUBEC, M. Patrice SUAREZ, M. Thierry REVEIL, M. Patrick DUBOSC

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : M. Roger COMBRES est représenté par M. Claude VETTOR ; M. Didier DUPRONT est représenté par M. Georges CAUSERO

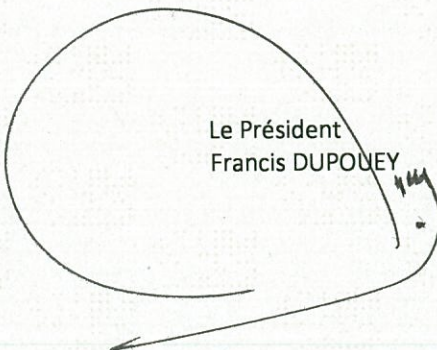
Absent excusé : Mme Françoise CARRIE

Le bien référencé 2004-038 « pelle mécanique », totalement amortis à ce jour, n'est plus utilisable dans l'état. Une demande de mise au rébus de ce bien est sollicitée. Un nouveau bien a été enregistré sur 2023 avec la remise en état intégrale de l'équipement.

Entendu le rapport de Monsieur le Président,
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés
DECIDE

- D'autoriser la mise au rebus du bien n°2004-038 du Budget Déchets.

Le Président
Francis DUPOUEY



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.